Au sommaire

Un premier trimestre 2018 bien rempli à la FDSEA..... 1

Les Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles font leur entrée en Guyane..... 2

Des auditions d'attributions foncières prometteuses à Mana, la FDSEA présente pour défendre les dossiers 4

L'agriculture à l'honneur dans les Assises des Outre-Mer, l'autosuffisance alimentaire au cœur des débats..... 5

L'accès au foncier agricole de Matiti : 1 an après …rétropédalage..... 5

La Guyane et le Bénin se sont rencontrés pour parler agroécologie 7

Retour sur le Salon International de l'Agriculture 8

Avril… le mois des Assemblés Générales pour la FDSEA et son réseau 8

Un premier trimestre 2018 bien rempli à la FDSEA

Les actualités sont nombreuses, les sujets parfois complexes, source de revendications ou d'interrogations … à l'image du métier d'agriculteur aujourd'hui, celui d'un entrepreneur polyvalent dans un environnement économique, politique, financier et administratif, il faut le redire, qui ne lui est pas toujours favorable. Le rétropédalage permanant sur les dossiers de la SAFER et de la rétrocession des terres aux agriculteurs de Matiti en sont les exemples les plus criants. Il faut également souligner les initiatives et les projets qui émergent où se confirment. C'est aussi ce que nous avons souhaité exprimer au travers de notre deuxième lettre de nouvelles.

Bonne lecture !

Christian Epailly, Président FDSEA

Les Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles font leur entrée en Guyane

Une première formation pour la FDSEA

C'est au mois de mars, à Macouria puis à Cacao, que la FDSEA a organisé ses premières formations, de deux jours chacune, sur un sujet qui répond à une véritable demande de la part de la profession, celui des Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles.

En effet, il existe actuellement peu de CUMA en Guyane, surtout peu qui arrive à perdurer dans le temps et à répondre aux besoins des agriculteurs. Malgré cela, les agriculteurs sont conscients que les CUMA sont l'outil idéal pour poser un cadre juridique permettant de pérenniser et d'optimiser le travail en équipe dans un contexte ou l'accroissement de la compétitivité est devenu fondamental. C'est un moyen de réduire les coûts individuels de la mécanisation, de partager les risques et de bénéficier de matériels modernes. Pour y parvenir, un certain nombre de connaissances sont à avoir, tant pour la création (statut, règles…) que pour la gestion. Se pose pour ce dernier point la question cruciale de la gestion de groupe, de savoir construire un projet en adéquation aux attentes de chacun et de développer des qualités de modérateur… C'est à toutes ces questions que Jean Damien Laborde, Directeur de la Fédération des CUMA de Haute Garonne est venu répondre, il raconte :

L'organisation du travail, le partage des risques et la flexibilité sont essentiels pour le bon fonctionnement du groupe, j'ai donc en premier lieu développé les principaux modes d'organisation du parc matériel des Cuma ; en accès libre-service avec une mise à disposition aux adhérents, en service complet avec un chauffeur salarié de la Cuma, ou encore en service intégral, avec une Cuma qui dispose de l'ensemble du matériel, alors partagé par les adhérents.

Après cette présentation, nous avons pu passer sur des aspects plus pratiques, où, en s'appuyant sur les projets de chacun, nous avons simuler de façon concrète la création et la gestion d'une Cuma dans la durée ainsi que les coûts de revient. Nous avons étudié l'acquisition de matériel, avec un plan de financement, la facturation aux adhérents et les modalités de règlement. Ce fut un moment riche en échanges. Les stagiaires pouvaient

poser des questions très précises sur leur projet, ce qui a animé les débats. Preuve que le travail en collectif demande beaucoup de communication et de médiation.

Une fois le côté gestion exploré, nous avons travaillé sur la partie administrative et juridique de la Cuma. En définissant des bases communes à travers la rédaction de statuts, des modalités d'adhésion, d'engagement, de gestion démocratique, d'équité entre adhérents. La formation s'est achevée sur une réflexion d'ébauche d'un règlement intérieur précisant le mode de fonctionnement, l'utilisation et l'entretien du matériel ainsi que l'organisation des plannings. Là aussi, les stagiaires ont pris consciences que pour travailler ensemble, il est indispensable de fixer des règles et que tout le monde ne pense pas de la même manière certains aspects très pratiques comme le nettoyage ou l'entretien des matériels par exemple, ce qui a, là encore, à animer les débats. »

« C'était une très bonne idée cette formation. Les aspects relatifs à la gestion d'un groupe, à la répartition des tâches, du matériel, des coûts… de toute la planification et médiation que cela demande…. Ce sont des éléments très importants, et pas seulement au sein d'une CUMA. Dés lorsqu'on travaille en famille ou en groupe, il est fondamental de poser des règles. Cette formation a été, sur ce point, enrichissante. »

Albert Amayota, agriculteur à Apatou et Secrétaire Général du SEA d'Apatou

« Nous sommes un groupe d'agriculteurs à vouloir s'organiser en CUMA sur Sinnamary, la formation nous a permis de faire des projections sur les coûts de revient des matériels, sur ce que ça allait couter à chacun d'entre nous. Elle nous a donné les clefs pour gérer la CUMA sur le long terme, tant financièrement qu'humainement : gestion des conflits, planification de l'utilisation des matériels…Nous allons pouvoir mettre cela en pratique rapidement dans notre CUMA »

Marcel Mongis, agriculteur à Sinnamary

« Les possibilités de CUMA sur la commune de Cacao sont nombreuses, tout comme les besoins : le transport vers le marché, le stockage des récoltes… ce sont des activités qui gagneraient en productivité si elles étaient pensées de façon collective, ce que permet une CUMA. »

Alex Tho Ta, agriculteur à Cacao et Secrétaire Général du SEA de Cacao

Le terrain a été une composante importante de la formation pour être au plus proche des besoins réels.

Plus qu'une formation… la FDSEA s'engage auprès des agriculteurs pour suivre la mise en place de nouvelles CUMA et surtout de les pérenniser dans le temps grâce à une Fédération de CUMA.

A la fin de ces journées, il est ressorti que quatre Cuma pourraient potentiellement se créer en Guyane, dans les mois voire les semaines à venir. Nous avons donc profité de la venue du formateur et Directeur des Cuma de Haute Garonne pour prolonger notre action à travers la rencontre d'un futur partenaire, la DAAF. Nous avons eu une réponse d'encouragement et une certitude d'un accueil bienveillant des agriculteurs sensibilisés à une gestion collective de la mécanisation. En plus de leur parler des Cuma, nous avons insisté sur l'importance d'une Fédération Départementale des Cuma, indispensable pour suivre administrativement et comptablement les Cuma dans le temps. C'est la structure nécessaire à la pérennité des Cuma et elle doit être pensée dès maintenant si l'on souhaite que le système de Cuma se développe en Guyane.

Des auditions d'attributions foncières prometteuses à Mana, la FDSEA présente pour défendre les dossiers

La Fdsea était présente aux cotés des agriculteurs de Mana « bassin mine d'or » lors des auditions d'attribution foncière de ce mois de mars. Cet aménagement agricole, réalisé par l'EPFAG avec l'appui de la commune de Mana, devrait permettre d'installer près de 40 agriculteurs dans les prochains mois, sur des surfaces comprises entre 4 et 50 hectares.

Ces auditions se sont déroulées sur deux jours pour une décision d'attribution qui devrait intervenir avant la fin de ce premier semestre. Conscient des enjeux de développement agricole de l'ouest Guyanais, et aux vues de la qualité des dossiers défendus par les agriculteurs de cette commune, la FDSEA continuera d'apporter son soutien indéfectible à la profession. « *Nous avons auditionné de futur jeunes chefs d'exploitations prometteurs, la volonté de développer l'élevage dans ce bassin de production est une aubaine, des outils d'abattage et de transformation sont disponibles et doivent-être utilisés.* » Julien Ducat, Secrétaire Général FDSEA.

L'accès au foncier agricole de Matiti : 1 an après …rétropédalage

C'était un des points des accords de Guyane, plus précisément du protocole de renforcement du secteur agricole, cependant, force est de constater que la situation n'est toujours pas débloquée à Macouria. Cela, en dépit des manifestations des agriculteurs de Matiti devant la mairie fin 2017 et de la signature d'un nouveau protocole le 20 décembre dernier. La Mairie a certes passé une délibération de principe, lors du conseil municipal du 15 janvier, autorisant la vente à 50€ l'hectare des parcelles issues de la rétrocession faite par le CNES à la commune en 1994, mais nous attendons toujours la commission technique, organisée par la Préfecture, qui permettra l'étude des dossiers des agriculteurs éligibles à cette rétrocession. Ce serait l'ultime étape pour mettre en route les processus de vente des terrains et permettre aux producteurs d'avoir un titre de propriété.

Un reportage a été tourné par Guyane la 1ere sur le sujet. Il a été diffusé le samedi 11 mars dernier. Il rappelle bien que la problématique du foncier agricole de Matiti est toujours d'actualité… et loin d'être résolue. Retrouvez-le en ligne en cliquant sur le lien : https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/macouria-agriculteurs-savane-matiti-toujours-titre-propriete-567855.html

Matiti en quelques chiffres

3431 hectares rétrocédés à la commune de Macouria en 1994 pour 30 francs :
Soit 149 Parcelles cadastrales
Soit 56 baux emphytéotiques & 72 parcelles occupées sans titre, dont la commune s'était engagée à régulariser la situation
Aujourd'hui : 3 situations : des baux signés arrivés ou arrivants à terme, des baux en cours de rédaction mais non signés et des occupants historiques

L'agriculture à l'honneur dans les Assises des Outre-Mer, l'autosuffisance alimentaire au cœur des débats

Ce début d'année a été marqué, en Guyane comme dans les autres DOM, par les assises des Outre-Mer, large processus de démocratie participative, dont la FDSEA a eu à cœur de se saisir pour porter les revendications et projets de la profession agricole. Trois ateliers ont donc été organisés sur le sujet : « **L'autosuffisance alimentaire par une agriculture intégrée dans son environnement. Construisons ensemble notre projet pour manger local** »

Le but de ces rencontres, où se sont retrouvés entre 15 et 30 personnes par séance, était de donner la parole à un public, majoritairement agricole, mais aussi composé de citoyens, gravitant ou non dans le secteur agricole : écouter les difficultés, les questions et surtout faire émerger des projets, tels étaient les objectifs.

Pourquoi choisir comme entrée l'autosuffisance ?

Il faut avoir en tête que le secteur primaire ne représente que 4% de la valeur ajoutée produite en Guyane (Insee, 2014) et que l'agriculture, par rapport à l'ensemble des ressources disponibles, est encore trop peu développée et structurée. Il en résulte une dépendance alimentaire, notamment sur des biens de première nécessité. Le maraichage couvre 80% des besoins mais on tombe à 20% en ce qui concerne l'élevage bovin. Cela a pour effet de renchérir le coût de la vie, notamment à cause des coûts de transports exorbitants

depuis la métropole. L'autosuffisance c'est aussi un retour sur investissement avec une incidence positive directe sur l'emploi et des capitaux qui restent en Guyane.

Améliorer le taux d'autosuffisance, rendre le secteur agricole plus attractif et plus productif c'est possible…. Sous conditions

Sur les trois ateliers (Apatou, Cacao, Macouria) le sujet de l'autosuffisance a donc suscité de l'intérêt et des freins, similaires sur l'ensemble du territoire, ont été identifiés, des propositions ont émergées pour y faire face :

- **L'accès au foncier** en première ligne avec la proposition d'une SAFER pour assurer la pérennité des zones agricoles et faciliter l'installation.

- **Le financement des exploitations** et le besoin de produits bancaires adaptés et d'outils de garanties efficaces.

- **La formation**, tant initiale que professionnelle, comme impératif pour aller vers une agriculture économiquement et écologiquement performante.

- **Les distorsions de concurrence**, sur lesquelles l'Etat pourrait agir via une adaptation des réglementations, notamment celles concernant les normes sur les phytosanitaires et les semences qui sont celles de Métropole, non adaptées au contexte pédoclimatique guyanais. Un plus fort contrôle des importations illégales du Brésil et du Surinam serait également nécessaire.

- **La vente des produits agricoles**, avec des projets pour diversifier les débouchés et favoriser le « manger local » : appuyer des ateliers de transformations, adapter les marchés publics pour que les producteurs locaux puissent y écouler leurs marchandises (cantines scolaires), renforcer le dispositif financier d'aide POSEI à la vente aux collectivités pour rendre les structures hors foyer plus à même d'intégrer des produits locaux dans leurs repas, sensibiliser / éduquer les citoyens à manger local (fermes pédagogiques)

Les échanges ont été riches, et la FDSEA compte bien s'appuyer sur cette « feuille de route démocratiquement construite » pour mener des actions dans les mois à venir : Safer, négociation avec les banques, formations, introduction de produits locaux dans les cantines… tout reste à faire !

Retour en image avec ce reportage réalisé par Guyane la 1ere à l'occasion de l'atelier organisé à Cacao : https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/agriculture-ateliers-structurer-filiere-561367.html

La Guyane et le Bénin se sont rencontrés pour parler agroécologie

Godfrey Nzamujo, un pionnier de l'agroécologie au Bénin était en Guyane du 18 au 25 mars derniers et les associations et syndicats agricoles ont bien profité de son expertise. En effet, cet homme dirige la ferme Shongai, la plus grande ferme intelligente du Bénin, à la fois centre de production, de transformation, de vente et de formation. Un modèle inspirant donc, dont les agriculteurs guyanais pourraient largement s'inspirer dans une optique de développement agricole endogène et d'autosuffisance alimentaire.

C'est dans cette optique, et en complément des conférences organisées par l'université à Cayenne, Saint Laurent et St Georges, que la FDSEA a organisé, le 21 mars dernier une rencontre entre Godfrey Nzamujo, des agriculteurs, des élèves du Lycée Agricole de Matiti et des personnes intéressées sur l'exploitation de Brice Epailly, un agriculteur qui s'installe en agroécologie. Une visite guidée du terrain a été proposée aux nombreux participants qui ont pu profiter des commentaires et recueillir l'avis de Monsieur Nzamujo, ce dernier ayant été ouvert à toutes les questions, y compris celle d'une journaliste de Guyane la 1ere en radio, venue pour l'occasion. Le partage d'expérience a donc été le fil conducteur de ce mercredi après-midi. Pour le plus grand bonheur de tous la visite s'est terminée par des dégustations de produits locaux spécialement apportés par des producteurs guyanais.

Plus d'infos sur la visite dans la lettre Ecophyto de la Chambre d'Agriculture :
https://bsvguyane.files.wordpress.com/2018/04/lettre-dinformation-ecophyto-nc2b014.pdf

Monsieur Godfrey Nzamujo est rentré au Bénin, son expérience est un modèle de développement local … adaptons le chez nous…

Une formation, organisée par la FDSEA sur le sujet de l'agroécologie aura lieu au courant du second semestre de cette année. Le sujet précis et les modalités d'inscription vous serons communiqués dès que possible.

Retour sur le Salon International de l'Agriculture

L'actualité de ce début d'année c'est bien sûr le Salon de l'Agriculture où la Chambre d'Agriculture de Guyane a tenu un stand. Pendant une semaine elle a porté la voix des agriculteur guyanais en communiquant sur les enjeux stratégiques économiques et sociétaux, intrinsèques aux différentes filières présentes sur le territoire, et pour lesquels un regard particulier et un accompagnement fort sont nécessaires, adaptés à un contexte continentale Amazonien, ultrapériphérique… néanmoins européen. La FDSEA aussi a été présente sur le stand et a notamment pu rencontrer Madame Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA.

La FDSEA tient particulièrement à remercier et féliciter le Président de la Chambre d'agriculture, Albert SIONG, et l'ensemble des élus à l'initiative de cette édition du SIA 2018. C'est sans oublier, et comment pourrions-nous, la dynamique équipe technique de la chambre d'agriculture, coordonnée par la Directrice Générale, Agnès NGUYEN. La Guyane et son agriculture ont été, grâce aux efforts de chacun, représentées comme il se devait.

Avril… le mois des Assemblés Générales pour la FDSEA et son réseau

Le mois d'avril a été celui des assemblés générales, moment important de la vie des syndicats. C'est aussi un bon moyen d'avoir un aperçu des actions menées et des perspectives pour l'année à venir. Au total, huit Syndicats d'Exploitants Agricoles – Apatou, Cacao, Iracoubo, Kourou, Macouria, Montsinery, Régina et Sinnamary – ont tenu leurs AG, à chaque fois en présence d'un élu de la FDSEA : resserrer les liens, faire un bilan de l'année et faire émerger des perspectives pour l'année à venir, le tout dans une ambiance conviviale bien sûr. Les SEA, rappelons-le, sont le cœur du projet de développement de la FDSEA qui compte, avant tout, s'appuyer sur ce réseau représentatif d'agriculteurs de tout le territoire pour mener ses actions.

Pour nous contacter :
Virginie Oddo, chargée de mission FDSEA Guyane
1 avenue des Jardins de Sainte Agathe
97355 Macouria

0694 404641 fdsea.guyane@yahoo.fr FDSEAGuyane